

n° 27 - jan. 2018 Le magazine de la commune

# JARNY

# MAG



© Elodie Nicolas



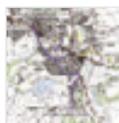
#### TRAVAUX 4

518 370 € de travaux réalisés en 2017



#### CADRE DE VIE 11

"Un brin de folie" récompensé



#### CADRE DE VIE 12

Itinéraires cyclables conseillés



#### ILS FONT JARNY 14

Savate boxe française : maîtrise des gestes



#### CULTURE 19

Créer et développer le lien social

# AGENDA DE JANVIER À MAI 2018

## DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES PUBLIQUES À JARNY\*

### JANVIER

- JEUDI 4** : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h  
**DIMANCHE 7** : loto organisé par l'association de parents d'élèves **Les p'tits Pieds** à la salle Jean Lurçat à 14h  
**JEUDI 11** : belote des amicalistes par l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30  
**SAMEDI 20** : jeux de société organisés par l'école **Marcel Pagnol** à la salle Jean Lurçat à partir de 14h  
**DIMANCHE 21** : loto organisé par l'école élémentaire **Langevin Wallon** à la salle Jean Lurçat à partir de 14h  
**JEUDI 25** : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30  
**SAMEDI 27** : repas dansant organisé par les **Scouts de France** à la salle Jean Lurçat à partir de 19h

### FÉVRIER

- JEUDI 1<sup>er</sup>** : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h  
**SAMEDI 3** : bourse aux jouets organisée par l'association **Arpège Lorrain** à la salle Jean Lurçat  
**DIMANCHE 4** : brocante organisée par l'association **Arpège Lorrain** à la salle Jean Lurçat  
**JEUDI 8** : belote des amicalistes par l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30  
**SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11** : salon des **Vignerons** organisé par le **Lion's Club** à la salle Jean Lurçat  
**VENDREDI 16** : tournoi de Carnaval organisé par l'**USJ Volley-Ball** à la salle Delaune dès 19h30  
**DIMANCHE 18** : loto organisé par l'association **Dessine-moi un mouton** à la salle Jean Lurçat à 14h  
**JEUDI 22** : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30  
**DIMANCHE 25** : loto organisé par l'**USJ Pêche Compétition** à la salle Jean Lurçat de 14h à 19h30

### MARS

- DIMANCHE 4** : loto organisé par les sections **USJ Pétanque et Boule Jarnysienne** à la salle Jean Lurçat de 14h30 à 18h  
**JEUDI 8** : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h  
**JEUDI 15** : belote des amicalistes par l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30  
**SAMEDI 17** : concert **Rétina France** (association déficients visuels) à l'Espace Gérard Philipe à 20h30  
**DIMANCHE 25** : Carnaval à Jarny organisé par le **CALC**  
**MERCREDI 28** : braderie du **Secours Catholique** à la Maison des Associations de 9h à 17h  
**MERCREDI 28** : repas dansant de la **FGRCF** à la salle Jean Lurçat, dès 12h30  
**JEUDI 29** : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30  
**SAMEDI 31** : braderie du **Secours Populaire** à la salle Jean Lurçat

### AVRIL

- JEUDI 5** : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h  
**SAMEDI 7** : bourse aux vêtements et à la puériculture organisée par l'**Amicale du Personnel Communal de Jarny** à la salle Jean Lurçat de 11h à 18h  
**DIMANCHE 8** : loto organisé par l'**Amicale du Personnel Communal de Jarny** à la salle Jean Lurçat à 14h  
**DIMANCHE 8** : parcours du cœur organisé par le club **Cœur et Santé de Jarny** au Domaine de Moncel de 8h à 17h  
**JEUDI 12** : belote des amicalistes par l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30  
**SAMEDI 14** : portes ouvertes de la **MJC** au centre Jules Romains de 14h à 18h  
**SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22** : salon des minéraux organisé par **Paléolor** à la salle Jean Lurçat  
**JEUDI 26** : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30  
**SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29** : Vente de roses au profit de **LCC** par l'association **Une rose, un espoir** dans les rues de Jarny, de 9h à 18h

### MAI

- JEUDI 3** : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h  
**SAMEDI 5** : repas dansant organisé par les anciens de **Droitaumont** à la salle Jean Lurçat  
**DIMANCHE 6** : loto organisé par l'association **J'SPR** à la salle Jean Lurçat à partir de 14h  
**SAMEDI 12** : repas dansant de l'**USJ Basket-Ball** à la salle Jean Lurçat à partir de 19h30  
**DIMANCHE 13** : concours de la **Boule lyonnaise** au boulodrome de **Moulinelle** (grotte), à 13h30  
**JEUDI 17** : belote des amicalistes par l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30  
**DIMANCHE 20** : concours **Agility** organisé par le **Club canin** au stade du Bois du Four, de 8h à 18h  
**DIMANCHE 27** : loto organisé par l'**APE Mon école, Mon Avenir** à la salle Jean Lurçat  
**JEUDI 31** : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30

\* Ces informations proviennent des associations elles-mêmes, soit extraites des "fiches associations" adressées annuellement par le service Sport/Loisirs, soit suite aux réservations de la salle Jean Lurçat auprès du service Accueil. La responsabilité de la Mairie n'est donc pas engagée en cas de manque, d'annulation, d'erreur ou de défaut de transmission des informations.

#### MAIRIE DE JARNY

Place Paul Mennegand ■ BP19 ■ 54801 Jarny cedex  
Tél: 03 82 33 14 54 ■ Fax: 03 82 33 68 76  
site Internet: <http://www.jarny.fr>

JARNY MAG - n° 27 - janvier 2018 ■ Directeur de la publication: Jacky Zanardo  
Suivi de réalisation: service communication, Ville de Jarny ■ Crédit photo: Ville de Jarny  
Conception & réalisation: anagram - 54000 Imprimé par: Digit'Offset - Marly à 4400 exemplaires sur papier recyclé

**2 - AGENDA** de janvier à mai 2018

**3 - ÉDITO DU MAIRE**

**4 - TRAVAUX / URBANISME**

Travaux réalisés en 2017  
Dératisation des réseaux de la ville  
Gestion des eaux pluviales  
Requalification des abords du lycée

**7 - VIE CITOYENNE**

Budget participatif 2018  
Renouvellement du Conseil de Jeunes  
Assemblées générales des quartiers

**9 - JEUNESSE / ANIMATION**

Activités Jeunesse  
Repas des retraités le 11 mars

**11 - CADRE DE VIE**

Entretien avec Caroline Gresser et Denis Wey  
Itinéraires cyclables conseillés  
Circulation sur les chemins ruraux

**14 - ILS FONT JARNY**

Entretien avec Alex Semerdjian

**15 - VIE SCOLAIRE**

Concertation scolaire

**15 - ÉTAT CIVIL**

**16 - CULTURE**

Spectacles à voir à Jarny  
Activités proposées à la Médiathèque  
Actions culturelles proposées à l'Espace Rachel Foglia  
Découverte instrumentale à l'École de musique  
Entretien avec Véronique Tourneur et Marielle De Souza

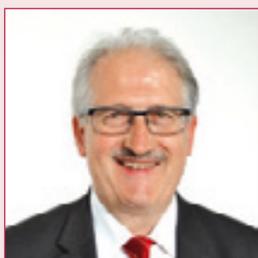
**20 - ÇA S'EST PASSÉ À JARNY**

Goûter dansant des retraités  
Exposition des œuvres photographiques de la Ville  
Fêtes d'hiver 2017

**22 - TRIBUNE LIBRE**

**24 - ÉVÈNEMENT À VENIR**

Vote du budget participatif 2018



**Jacky Zanardo**

Maire de Jarny  
Président de la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences

## Congrès des Maires de France : ne pas accepter la mise sous tutelle de nos communes

J'ai participé dernièrement au congrès des Maires de France. Le constat effectué lors des débats est alarmant : ces 4 dernières années, nos collectivités territoriales ont été soumises à rude épreuve.

Les dotations que l'Etat nous verse pour compenser les compétences que le législateur nous a transférées, ont été diminuées de façon inédite dans l'histoire du pays.

Entre 2015 et 2017, près de 11 milliards d'euros ont été ainsi soustraits arbitrairement et brutalement à l'ensemble de nos collectivités.

Contraints par la loi à l'équilibre de nos budgets et soucieux d'éviter à nos collectivités la mise sous tutelle étatique, nous, élus locaux, avons procédé, en responsabilité et en conscience, à des choix draconiens. Nous avons actionné l'ensemble des leviers dont nous disposions comme élus avec le souci de maintenir un service public de qualité pour nos concitoyens.

En trois ans, de 2013 à 2016, la baisse du déficit de l'Etat est pour 85 %, le fruit des efforts que les collectivités locales, dont notre commune, ont fournis.

Aujourd'hui, le Président de la République exige des élus locaux qu'ils réalisent dans les 5 années à venir, 13 nouveaux milliards d'euros d'économie. En moins de 10 ans, ce serait près de 25 milliards d'euros dont nos services publics locaux se verraient privés.

Ces annonces condamnent nos collectivités locales à une mort par asphyxie budgétaire.

La grande majorité des élus, réunis au congrès des Maires, refuse de se faire hara-kiri et de faire payer à nos concitoyens les choix budgétaires du gouvernement.

Nous dénonçons un retour en arrière sans précédent sur les lois de décentralisation et une attaque en règle contre les libertés des collectivités.

Creusets démocratiques de notre République, nos communes ne peuvent être réduites à l'état de peau de chagrin.

Nous avons été élus par nos concitoyens pour défendre et faire valoir leurs droits et les intérêts du territoire et ceux, bien pensés, de la Nation. Nous nous y attachons et continuerons à le faire tout au long de notre mandat.

## 518 370 € de travaux réalisés en 2017

Travaux de Voirie : 311 370 € TTC



**Rue Henri Bezon** : création de places de stationnement, d'un trottoir et d'une noue. **Coût : 69 219 €**



**Rue Emile Gallé** : reconstruction de la chaussée, construction d'un trottoir et réfection des places de stationnement. **Coût : 58 871 €**



**Rue Gabriel Péri** : réfection du trottoir existant, création de places de parking et réalisation d'une noue pour la récupération des eaux de surface. **Coût : 43 280 €**



**Rue Montesquieu** : réalisation d'une noue pour la récupération des eaux de surface. **Coût : 35 000 €**

**Rue Sully** : mise en œuvre d'une nouvelle canalisation d'eau potable de diamètre 150 mm en remplacement de l'ancienne canalisation de diamètre 60 mm, reprise des branchements particuliers et mise en place d'un poteau incendie afin de renforcer la défense incendie du secteur. **Coût : 105 000 €**



### Travaux dans les bâtiments scolaires : 127 800 €

**Ecole Marcel Pagnol** : remplacement des gouttières.  
**Coût : 15 000 €**

**Ecole maternelle Langevin Wallon** : remplacement complet du toit de la salle de mobilité et rénovation de la cour.  
**Coût : 33 700 €**

**Ecole primaire Langevin Wallon** : remise en état des salles de classe, préau, WC et bibliothèque, pose d'un interphone.  
**Coût : 26 100 €**

**Ecoles Pablo Picasso et Irène Joliot-Curie** : rénovation des sanitaires et changement des rideaux prenant en compte l'installation de Tableaux Blancs Interactifs (TBI). **Coût : 50 000 €**

L'équipe technique a été mobilisée tout l'été jusqu'à la dernière minute pour répondre aux demandes des enseignants et préparer la rentrée dans les meilleures conditions.

**Coût de ces travaux de maintenance effectués en régie : 3 000 €**

# L'IMPORTANCE DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

## Démarche environnementale et économies de fonctionnement avec la suppression des coûts inutiles de traitement en station d'épuration

Il y a plusieurs décennies, les projets d'urbanisme ne prenaient pas toujours en compte la gestion des eaux pluviales. A cette époque, les lotisseurs se contentaient d'acheminer ces eaux vers l'avaloir le plus proche. Les eaux propres et usées allaient donc dans le même tuyau jusqu'à la station d'épuration, pour être traitées, avant retour à la rivière. Au fil des années et du développement de l'urbanisation des communes, ces réseaux unitaires, collectant dans le même tuyau les eaux usées<sup>(1)</sup> et les eaux de pluie<sup>(2)</sup>, sont devenus sous dimensionnés et sont saturés en cas d'orages violents.

Consciente de ces problématiques et très engagée dans une démarche environnementale, ainsi que dans la recherche d'économies de fonctionnement, l'équipe municipale a totalement revu sa façon de gérer ces eaux de pluie, dans ses nouveaux projets d'urbanisme, mais aussi dès lors que la configuration des lieux le permet (proximité de la rivière, espace vert assez grand, etc.). Le but recherché consiste à séparer au maximum les eaux propres des eaux usées qui seront traitées en station d'épuration.

En 2017, une nouvelle fois, plusieurs chantiers ont pris en compte cette problématique :

- Nouvelle caserne des pompiers et ses abords (création d'une noue d'infiltration collectant l'eau de pluie de tous les trottoirs). Une deuxième étape prévoit le retour de la totalité des eaux de pluie de la parcelle de la nouvelle caserne vers la rivière,
- Carreau de Mine de Droitaumont et ses abords (création d'une noue avec retour régulé à la rivière),
- Abords du lycée Jean Zay (création de plusieurs noues d'infiltration. La plus importante étant celle du parking de 40 places au carrefour avec la rue Albert 1<sup>er</sup>),
- Rue Gabriel Péri (création d'une noue d'infiltration pour la collecte des eaux de ruissellement et de source du bois du four – ces eaux claires partaient dans le réseau jusqu'à la station d'épuration),
- Place Leclerc (création d'une noue d'infiltration permettant de collecter un tiers des eaux de pluie de la place).

Toutes ces actions, permettront de détourner, chaque année, l'équivalent de plus de 7 fois la capacité de l'ensemble des bassins de l'Aquapôle de Jarny. Connaissant la pluviométrie annuelle de notre ville et les surfaces concernées par ces travaux, ce sont plus de 8 000 m<sup>3</sup> d'eaux propres qui ne seront plus traitées en station d'épuration chaque année. De plus, ces travaux peuvent être subventionnés jusqu'à 60 % par l'agence de l'eau. Tous nos dossiers ont fait l'objet d'une demande de subventions, votée en conseil municipal cette année.

**Stéphane ZANIER**

Adjoint au Maire en charge des travaux et de la sécurité

(1) - Eau usée = eau (WC, machine à laver, lave-vaisselle, etc.) = eau devant être traitée en station d'épuration avant retour à la nature

(2) - Eau de pluie = eau claire = eau propre = eau pouvant retourner à la nature sans être traitée

## Travaux dans les bâtiments sportifs : 500 €

**Vestiaires Génot** : réparation suite à une fuite dans les vestiaires, effectuée en régie.

## Travaux dans d'autres bâtiments municipaux : 78 700 €

**Salle de quartier Saint-Exupéry** : réfection de la salle (peinture et plafond) et installation d'une rampe.

**Coût : 73 700 €**



**Presbytère** : remplacement de la douche.

**Coût : 1 500 €**

**Gendarmerie** : changement du moteur du portail.

**Coût : 3 500 €**

## Dératisation complète des réseaux de la ville

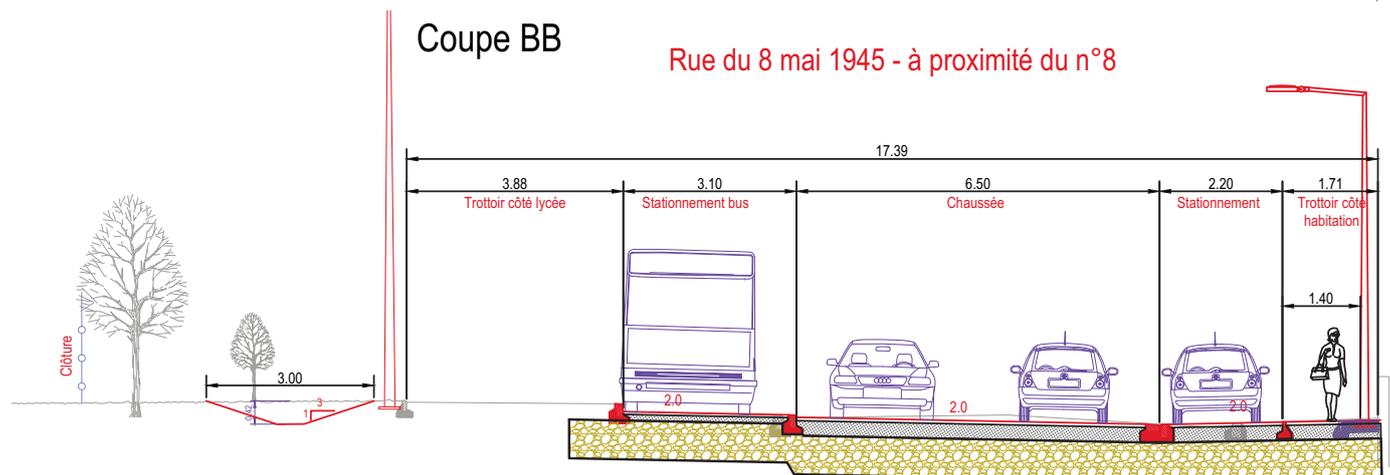
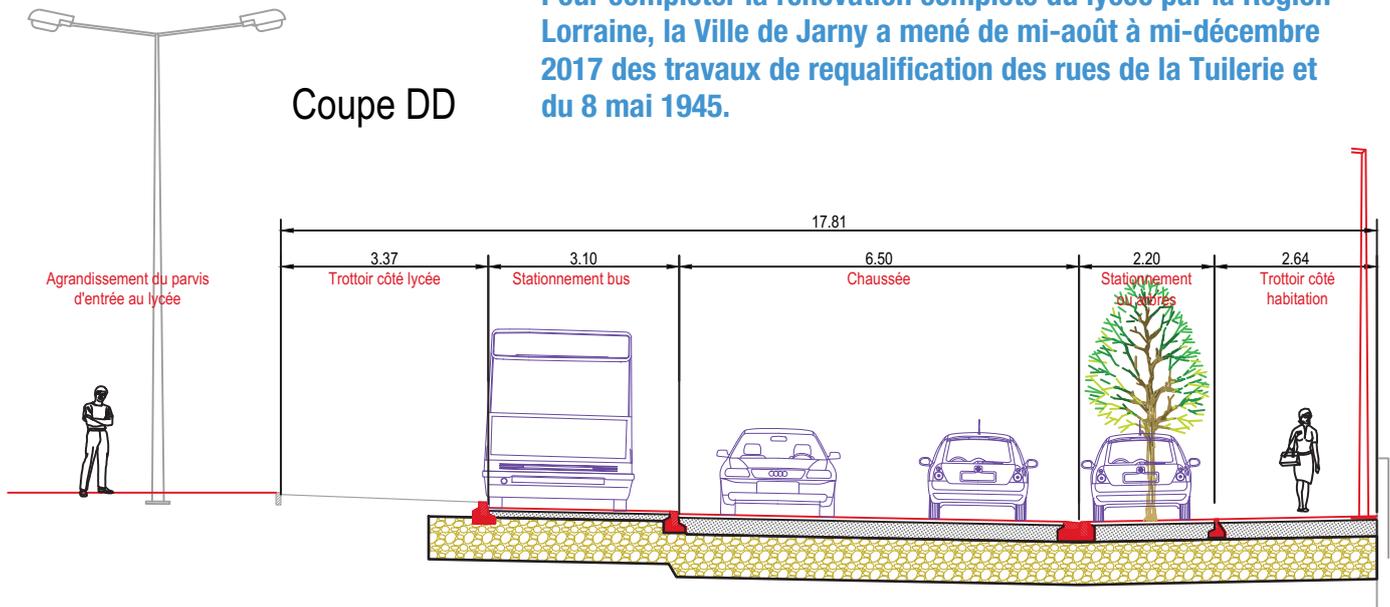
**Deux campagnes de dératisation sont planifiées dans l'année : une au printemps et une en automne.**

Deux agents des services techniques ont été formés sur la connaissance des produits, des espèces et des méthodes d'application. Ils procèdent à la dératisation de l'ensemble des lieux propices à l'habitat des rats (égouts, caves...). De plus, une distribution gratuite d'appâts est faite tout au long de l'année en mairie.



## Requalification des rues de la Tuilerie et du 8 mai 1945

Pour compléter la rénovation complète du lycée par la Région Lorraine, la Ville de Jarny a mené de mi-août à mi-décembre 2017 des travaux de requalification des rues de la Tuilerie et du 8 mai 1945.



Les travaux ont consisté à créer une zone de dépose bus, une chaussée de 6.50 m de largeur, des stationnements pour les véhicules légers et un trottoir du côté des habitations.

Le remplacement de la canalisation d'eau potable ainsi que l'enfouissement des réseaux d'électricité, de télécommunication et d'éclairage public ont complété les travaux dans ces 2 rues.

L'aménagement d'un parking pour véhicules légers d'une capacité de 45 places rue Albert 1<sup>er</sup> est venu clore ces travaux.

# BUDGET PARTICIPATIF

## Avec 200 000 € pour votre ville vous feriez quoi ? DU 5 FÉVRIER AU 3 MARS, VOTEZ LE BUDGET PARTICIPATIF 2018 !

En septembre, les habitants de Jarny ont fait part de 203 propositions de travaux pour leur ville, qui concernent la voirie, la sécurité ou encore le cadre de vie. Puis, les services municipaux ont évalué leur faisabilité en s'appuyant sur 9 critères objectifs. 61 projets ont ainsi pu être retenus.

**Du 5 février au 3 mars, vous pourrez à présent décider des projets qui seront réalisés en votant :**

- en ligne, sur [www.jarny.fr](http://www.jarny.fr)
- en Mairie
- à différents points de rencontre : sur les marchés place Génot les samedis 10 février et 3 mars 2018, aux assemblées générales des quartiers les 12 et 15 février 2018...

Tous les Jarnysiens et Jarnysiennes peuvent participer, sans condition d'âge ni de nationalité. Les propositions qui auront recueilli le plus de voix, à hauteur de 50 000 € par quartier (soit une enveloppe financière globale de 200 000 €), seront mises en œuvre dans les mois suivants.

## Liste des travaux retenus et soumis au vote des Jarnysiens

**CENTRE-GARE :** Aménagement d'une structure de jeux dans la cour de l'école maternelle Langevin Wallon : **20 000 €** • Aménagement d'une aire de jeux à côté de l'Aquapôle : **26 000 €** • Installation de gradins dans le gymnase Auguste Delaune : **16 000 €** • Création d'un parking sur l'espace en friche de l'école municipale de musique : **16 415 €** • Réfection de la chaussée de la rue de la Commune de Paris et pose de ralentisseurs : **36 610 €** • Eclairage du chemin piétonnier rue Jean-Paul Sartre : **5 000 €** • Création d'un passage piéton à l'intersection entre l'avenue Lafayette, la rue Lucie Aubrac et le chemin des Marcaires : **2 220 €** • Pose d'un panneau « voie sans issue » à l'entrée du chemin des Marcaires : **300 €** • Pose de balises pour empêcher le passage des véhicules sur le trottoir de la rue Paul Humbert côté impair (n°11 à 41) : **265 €** • Création d'un chemin piétonnier sécurisé pour les enfants entre les 2 stades rue Lionel Billas : **5 060 €** • Réfection du trottoir devant les écoles Langevin Wallon : **10 590 €** • Pose de ralentisseurs rue Paul Déroulède : **3 910 €** • Pose d'un miroir de sécurité rue Lucie Aubrac, à la sortie du lotissement les demeures de l'Épine : **500 €** • Réfection et finalisation de la chaussée du chemin des Marcaires (tronçon de l'Aquapôle au croisement avec la rue Clément Humbert) : **40 000 €**

**DROITAUMONT :** Création d'un parcours sportif pour adultes au domaine de Moncel : **25 000 €** • Pose de ralentisseurs avant, devant et après l'école Pablo Picasso : **5 870 €** • Remplacement du préau de l'école Pablo Picasso : **25 000 €** • Création d'un parking rue Jean Moulin (au niveau du n°21-22) : **5 910 €** • Pose de ralentisseurs en amont du virage de la rue Neuve : **1 960 €** • Construction d'un trottoir pour les promeneurs de l'avenue de Nancy à la rue Emile Bouchotte, côté pair : **13 670 €** • Réfection de la chaussée de la rue Jean Moulin (au niveau des n°15-16) : **10 960 €** • Réfection et abaissé de trottoir de la rue Jean Rostand (n°2-18) : **14 565 €** • Création d'un abaissé de trottoir de la rue Jean Rostand (entrée de l'impasse aux n°3-13) : **2 400 €** • Pose de balises au croisement de la rue Neuve et de la rue Gabriel Péri : **110 €** • Réfection de la chaussée de la rue Neuve (au niveau du croisement avec la rue Jean Moulin) : **32 720 €** • Pose de bancs pour les promeneurs rues Gabriel Péri, du Bois du four et des Ecoles : **5 000 €** • Réfection de la voirie place de la gare : **16 120 €** • Mise en place d'un éclairage sur le parking à côté de l'école Pablo Picasso : **8 700 €** • Pose d'un miroir de sécurité au croisement des rues Gabriel Péri et Pierre Brossolette : **500 €**

**LOTISSEMENTS :** Pose de ralentisseurs aux abords des écoles Saint Exupéry et Yvonne Imbert : **9 780 €** • Réinstallation d'une aire de jeux rue Jacques Duclos : **25 000 €** • Prolongement de la piste cyclable de la Cartoucherie au centre-ville :

**3 000 €** • Réfection du trottoir de la rue du 26 août (côté pair, tronçon de l'avenue de la République à la rue de la Tuilerie) et optimisation des places de stationnement : **15 000 €** • Réfection des trottoirs de la rue Albert Premier (du n°22 à 30) : **17 000 €** • Pose d'un panneau "déjections canines interdites" à l'espace vert de la rue Lavoisier : **210 €** • Rénovation des trottoirs de la rue Charles Péguy (du n°2 à l'intersection avec la rue Montesquieu) : **20 200 €** • Réfection de la chaussée de la rue Louis Armand : **12 310 €** • Réfection de la chaussée et des trottoirs des 2 impasses de la rue Maurice Ravel : **29 000 €** • Rénovation du trottoir de la rue Mirabeau (du n°10 à 18) : **21 900 €** • Rénovation du trottoir de la rue Charles Péguy côté impair (du n° 29 à 35) : **19 000 €** • Rénovation du trottoir de la rue Voltaire (du n°1 à 27) : **37 500 €** • Rénovation du trottoir de la rue Voltaire (du n°14 à 20) : **17 200 €** • Pose d'un banc pour les promeneurs sur le trottoir côté caserne, à l'intersection des rues Emile Galé et Henri Bezon : **2 000 €** • Elargissement du trottoir de la rue Emile Zola et réfection des places de stationnement le long de l'EPHAD : **29 130 €** • Rénovation du trottoir de la rue Debussy (tronçon de la rue Gounod à la rue Voltaire, côté impair) et traçage d'un passage piéton : **12 000 €** • Réfection de la chaussée de la rue Voltaire (tronçon de la rue Montesquieu à la rue Bossuet) : **40 000 €** • Rénovation des trottoirs de la rue Diderot (tronçon de la rue Mirabeau à la rue Voltaire) et libération d'un trottoir pour les piétons : **16 535 €** • Pose de poubelles à déjections canines aux 4 boulo-dromes de la rue Charles Péguy : **3 000 €**

**MOULINELLE :** Aménagement de l'aire de jeux pour les 3/12 ans rue des Tilleuls : **25 000 €** • Réfection de la cour de l'école élémentaire Marcel Pagnol : **35 000 €** • Rénovation de la salle de quartier (mobilier et fresque) : **9 000 €** • Création d'un passage piéton rue de Metz, en face du petit étang : **200 €** • Peinture de rappel de la priorité à droite au croisement des rues Abbé Vouaux et du Levant : **5 500 €** • Réfection du trottoir de la rue des Mines côté pair : **14 860 €** • Réfection du trottoir de la rue Mathieu de Dombasle côté impair : **6 180 €** • Réfection de la chaussée de la rue de Moulinelle (tronçon du n°11 au croisement de la rue Square des Acacias) : **7 595 €** • Réfection de la chaussée de la rue Saint Jeanne d'Arc (tronçon de la rue des Ormes à la rue du Champ Tortu) : **16 280 €** • Pose d'un panneau de rappel de la priorité à droite du rond-point des rues des Mines/des Ormes/Ste Barbe/Giraumont : **1 000 €**

**SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE :** Traçage de pistes cyclables pour relier les points forts de la ville : **25 000 €** • Sécurisation des passerelles des sentiers de randonnée qui entourent Jarny : **7 000 €** • Installation de plusieurs range-vélos : **5 000 €**

Le règlement et le descriptif complet de ces projets sont consultables en ligne sur notre site [www.jarny.fr](http://www.jarny.fr)

## Le CDJ - Agir en démocratie, dès 9 ans !

Les enfants sont les citoyens de demain, c'est pourquoi la Ville a décidé de créer dès 2015 un Conseil de Jeunes pour les associer à la vie de la cité et leur donner les moyens d'y construire leur place.

Ce lieu de dialogue, de débat et de décision est conçu sur le même modèle que le conseil municipal "adulte". Le Conseil de Jeunes (abrégé CDJ) est composé de 22 jeunes dont un Maire, élus pour un mandat de 2 ans. Tous sont scolarisés en CM1, CM2, 6e ou 5e dans les établissements scolaires jarnysiens. Ils ont pour mission de représenter les autres enfants et de mettre en place des actions relevant de l'intérêt général et répondant à leurs centres d'intérêt.

Le premier CDJ étant arrivé à son terme (9 décembre 2015 – 9 décembre 2017), de nouvelles élections ouvertes à tous les volontaires de 9 à 14 ans ont été organisées dans les écoles en décembre dernier. 22 jeunes, reconnus par les élèves de leur classe pour leur capacité d'imagination et leur volonté d'être utiles au plus grand nombre, ont ainsi été désignés.

Félicitation à Emilie Goutagny, Lilou Gaouaoui, Zoé Mathari-Thiebaut, Yaël Gornay, Evann De Toffoli-Ganaye, Noam Gueddoum, Apolline Boutard, Maïlo Navacchi, Gwendoline Havenel, Lou-Madison Pierré, Enzo François-Koch, Sofiane Lakhdari, Eulalie Druaux, Kélya Panot-Mertz, Marilou Renkès, Chloé Boraccino, Pierre Bertrand, Lucas Bourger-Gautier, Inès Blouet, Victor Reichert, Noha Koucha et Aymeric Pagnussat !

Courant janvier, le nouveau CDJ sera officiellement installé et élira son Maire. Comme leurs prédécesseurs, ils auront ensuite 2 ans pour devenir acteurs de leur ville et inventer collectivement de nouveaux projets.



## Assemblées générales des quartiers les 12 et 15 février VENEZ NOMBREUX POUR UN DIALOGUE LIBRE ET DIRECT AVEC VOTRE MUNICIPALITÉ !



Comme chaque année, les assemblées générales des quartiers sont organisées pour permettre au Maire et à l'équipe municipale de répondre directement aux questions des Jarnysiens ainsi que d'échanger sur la vie des quartiers et de la ville.

Ces rencontres vous donneront également la possibilité de voter pour les projets qui seront réalisés en 2018 dans le cadre du budget participatif. A vos agendas !

**Quartier Centre-Gare** : lundi 12 février à 18h en Mairie (salle du conseil municipal) • **Quartier Droitaumont** : lundi 12 février à 20h30 à la salle socio-culturelle Rachel Foglia (rue des Ecoles) • **Quartier Lotissements** : jeudi 15 février à 18h à la salle de quartier Saint Exupéry (rue Jean-Jacques Rousseau) • **Quartier Moulinelle** : jeudi 15 février à 20h30 à la salle de quartier (rue du Champ Tortu).

Un doute sur le quartier où vous habitez ? >>> [www.jarny.fr](http://www.jarny.fr), rubrique vie citoyenne > comités de quartiers

## Activités Jeunesse

### Centres aérés

Des centres aérés sont organisés au domaine de Moncel pour les enfants âgés de 3 à 12 ans révolus : les inscriptions ont lieu à la mairie de Jarny à partir du lundi 26 mars\* pour les vacances de printemps et à partir du lundi 11 juin\* pour la période estivale.

Un document d'information sera distribué dans les écoles avant le début des inscriptions.

\* dates susceptibles d'être modifiées



### Collectif musical de Moncel

#### SOIRÉES DE PRÉ-SÉLECTIONS

Face à la forte demande de participation au Plein Air de Rock et l'accès restreint aux groupes de première partie, deux soirées de sélection sont organisées au Vieux Colombier afin de retenir deux formations :

**Samedi 10 février** : confrontation de 9 groupes au terme de laquelle 5 accéderont au tremplin final du :

**Samedi 17 mars** : dernière sélection qui déterminera les deux formations émergentes qui se produiront lors du Plein Air de Rock.

#### FESTIVAL PLEIN AIR DE ROCK

Le 24<sup>ème</sup> festival Plein Air de Rock aura lieu le **samedi 2 juin 2018 au Domaine de Moncel**. L'affiche de cette nouvelle édition sera dévoilée au début du printemps : il est fort à parier que les amateurs de métal en fusion en auront plein les oreilles !

*En attendant, suivez l'actualité du Festival sur la page facebook : festival plein air de rock*



## OBJECTIF BAFA

Lors des vacances d'hiver, le service Jeunesse en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques de Nancy organise deux sessions de formation BAFA à Jarny (domaine de Moncel) : **stage de base du 26 février au 2 mars 2018 et stage d'approfondissement du 5 au 9 mars 2018.**

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est constitué de 3 étapes à effectuer dans un délai de 30 mois (une session de formation générale, un stage pratique de 14 jours d'activité à effectuer en accueil collectif de mineurs et une session d'approfondissement). A l'issue de ces trois phases, le dossier du stagiaire est soumis au jury BAFA de son département de résidence. *Conditions : être âgé de 17 ans au moins au premier jour de la formation. Le stage pratique doit s'effectuer dans les 18 mois qui suivent la formation initiale. Chaque étape est soumise à l'appréciation du directeur de stage.*

La Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences octroie une aide financière équivalente au tiers du montant du stage à chaque jeune qui, dans l'année qui suit une étape de la formation, est embauché comme animateur dans un des centres gérés par la collectivité. Ce dispositif équivaut au remboursement de l'intégralité de la formation à l'issue des trois périodes travaillées dans un accueil de loisirs du territoire.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**  
auprès du **Service Jeunesse**  
**Maison de la Jeunesse La Concordia**  
**14 avenue de la République à Jarny**  
**Tél. : 03 82 33 27 20**  
**email : [servicejeunesse@orange.fr](mailto:servicejeunesse@orange.fr)**



## Au programme du Service Jeunesse

Le Service Jeunesse propose un programme d'activités tout au long de l'année ainsi que des sorties pendant les vacances scolaires pour les jeunes à partir de 13 ans.

### La Concordia

#### Maison de la Jeunesse

14 avenue de la République - Tél : 03 82 33 27 20

Email : [servicejeunesse.jarny@orange.fr](mailto:servicejeunesse.jarny@orange.fr)

[www.servicejeunesse-jarny.fr](http://www.servicejeunesse-jarny.fr)

Facebook : serjeu serjeu

### HORAIRES D'OUVERTURE\*

#### Période scolaire

Mardi au vendredi : 9h00 à 12h30 / 14h00 à 18h00

Vendredi : 20h00 à 22h00

Samedi : 14h00 à 18h00

#### Vacances scolaires

Lundi au vendredi :

10h00 à 12h00 / 14h00 à 18h00

+ 20h00 à 22h00 (vendredi)

Samedi : 14h00 à 18h00

\* Ouverture modulable selon le programme d'animations.



## REPAS DES RETRAITÉS dimanche 11 mars 2018

Le repas des retraités aura lieu  
dimanche 11 mars 2018 à 12h30,  
salle Auguste Delaune à Jarny.

Chaque année, la commune offre à ses retraités un repas dansant qui accueille 600 convives environ.

Cette journée sera animée par l'orchestre "ANGELO ORCHESTRA" Elle débutera à 12h30 et se terminera à 19h00.

**Un transport sera assuré par bus.**

**Pour les personnes à mobilité réduite, un transport pourra être demandé et adapté à la personne.**

**Repas réservé exclusivement aux retraités jarnysiens et sur inscription en mairie**

## “Un brin de folie” récompensé

Si le terme “art floral” est depuis longtemps dans le vocabulaire commun, c’est précisément parce que créer des compositions florales et végétales dans des vases ou dans l’espace public, est une forme d’art. Autour de Caroline Gresser, responsable du service Espaces verts de la Ville, du conseiller délégué au développement durable et au cadre de vie, Denis Wey, une équipe motivée, inventive et compétente, consacre toute son énergie à cette discipline exigeante.

Chaque année, à l’initiative du Conseil Départemental, un trophée est décerné pour la réalisation d’un thème floral original, décliné en divers lieux de la commune participante. Le thème retenu cette année par l’équipe jarnysienne était “un brin de folie”. Pourquoi ce thème ? Caroline Gresser explique qu’il “s’agissait d’habituer les habitants à apprécier le côté fou que pouvait prendre l’apport floral dans l’espace public.”

### 4 sites et 7 massifs

Comme Jarny a décroché le trophée, c’est sans fausse modestie que la responsable souligne que “le jury composé de professionnels exerçant dans de grandes villes de Meurthe-et-Moselle, ainsi que des élus de ces mêmes communes, a été enthousiasmé.”

Au total, le jury s’est rendu sur 4 sites pour apprécier 7 massifs : de la Poste avec l’évocation de Gauguin par des végétaux tropicaux au cimetière dont le thème était “le dormeur du Val”, célèbre poème d’Arthur Rimbaud ou encore au château de Moncel avec “la fée verte”. Mais avant le bouquet final de l’octroi d’un trophée, il y a des mois de travail que Caroline Gresser évoque. “On commence par choisir un thème en décembre de l’année précédente, puis on travaille tout l’hiver et le printemps sur le thème choisi et l’inscription officielle a lieu début mai. Le 1<sup>er</sup> passage du jury ayant lieu en juillet, nous devons avoir terminé notre travail. Si vous recevez une seconde fois le jury, pour une nouvelle visite à la fin août, c’est un très bon présage, car cela veut dire que vos réalisations lui ont tapé dans l’œil. Enfin, si



*vous avez gagné, on vous prévient en septembre et le trophée vous est remis en octobre.”*

### Une équipe encore plus concernée

Un rappel très rapide des étapes franchies ne rend pas compte des difficultés à surmonter. Denis Wey qui est conseiller municipal, mais avant tout agriculteur, se souvient de l’été 2017 : “la période estivale a été marquée par la sécheresse, ce qui a rendu l’épreuve plus difficile encore, d’autant qu’un arrêté préfectoral a interdit l’arrosage de jour.” Cela dit, le jeune agriculteur retient de cette compétition qu’elle “permet de rompre avec le ronronnement quotidien et entraîne une équipe qui en sort plus soudée, plus solidaire, plus concernée. De plus, ce concours a permis de prendre conscience des limites de nos moyens, car ce trophée est aussi une phase de préparation dans notre quête de 3<sup>ème</sup> fleur pour Jarny, qui est très difficile à obtenir.” Les métaphores

végétales sont particulièrement adaptées au sujet car l’objectif clairement affiché de décrocher la 3<sup>ème</sup> fleur suppose “de ne pas s’endormir sur ses lauriers”.

### Projets à venir

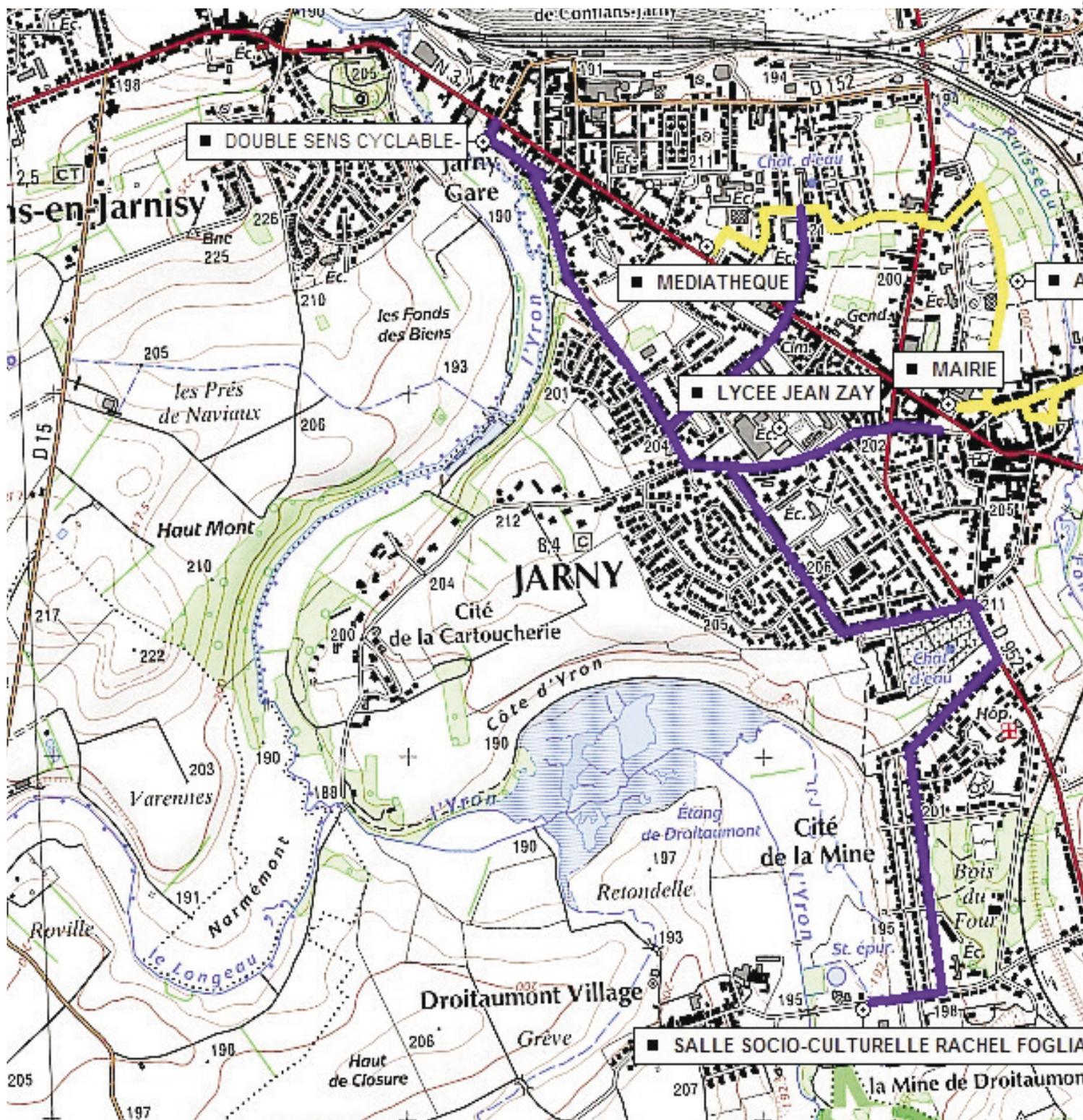
Dans le cadre de son second Agenda 21, la commune élabore un programme de fleurissement en lien avec la présence et le développement de l’arbre dans la ville. Ce travail répond à un ambitieux objectif de sensibilisation aux abeilles, pour le grand public. Les difficultés à maintenir les abeilles est un enjeu capital car il n’y a plus assez de haies et d’arbres. Denis Wey précise : “nous avons retenu le château de Moncel pour y installer 5 ruches pour commencer. Nous pensons qu’il faut renaturer les espaces et semer des fleurs car un rucher visite 15 millions de fleurs et la zone de butinage d’une abeille n’est que de 3 km.”

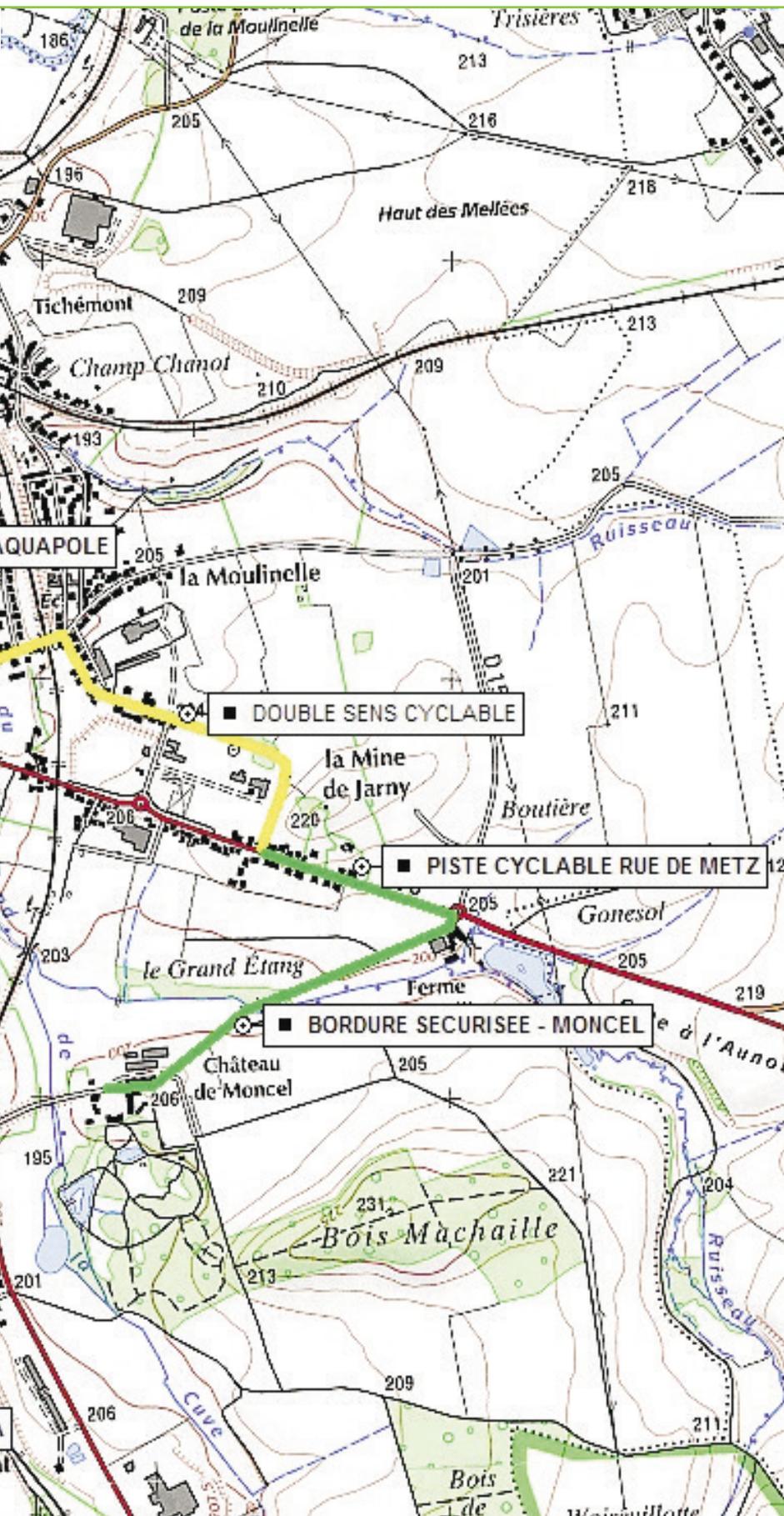


## Itinéraires cyclables conseillés

Afin de favoriser le vélo en ville, la commune a constitué un groupe de travail sur les déplacements "doux" et a choisi de développer des itinéraires cyclables conseillés. Il s'agit de proposer des cheminements à l'écart des axes routiers les plus fréquentés pour relier les lieux publics et emblématiques de Jarny.

Après avoir réalisé le marquage au sol de pictogrammes vélos proposant deux itinéraires distincts de 5 km et 3,5 km, la Ville poursuivra son programme d'investissement en 2018 en complétant la chaussée avec un traçage de bandes discontinues et la généralisation de range-vélos.





## ZOOM SUR LE DOUBLE SENS CYCLABLE

Certains s'interrogent sur le double sens cyclable. C'est pourtant un aménagement très sûr et très répandu ; après des périodes d'expérimentation concluantes, de nombreuses villes françaises ont en effet généralisé le double sens cyclable avec succès.

Un double sens cyclable est une voie de circulation à double sens dont l'un est réservé aux cyclistes. Les conducteurs de véhicules motorisés y sont autorisés à circuler dans un seul sens, les cyclistes dans les deux sens. Cette disposition du code de la route est possible sur tout type de voirie depuis le décret du 30 juillet 2008.

## CIRCULATION SUR LES CHEMINS RURAUX

Les chemins réalisés lors de l'aménagement foncier à usage des ayants-droits (exploitants agricoles, gestionnaires des chemins, services municipaux...) peuvent être utilisés par les randonneurs et les cyclistes.

Par contre, le passage de véhicules à moteur (voitures, quads, 4X4, motocyclettes, cyclomoteurs...) autres que ceux des ayants-droits est interdit.

## Savate boxe française : maîtrise des gestes

**Alex Sémerdjian préside avec son ami Christophe Cacak aux destinées d'une nouvelle section sportive à Jarny : la Savate boxe française. Pratiquant cette discipline typiquement de chez nous, depuis l'âge de 18 ans, celui qui fait carrière dans la Police Nationale est titulaire du diplôme de moniteur de boxe française, ce qui l'autorise à créer un club. Chose faite à Jarny depuis mai 2014.**

**T**héophile Gautier, le poète, romancier et critique d'art a écrit : *“La boxe française est une science profonde qui exige beaucoup de sang-froid, de calcul, d'agilité, de force. C'est le plus beau développement de la vigueur humaine, une lutte sans autres armes que ses armes naturelles où l'on ne peut être pris au dépourvu.”*

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, début de l'ère moderne, il était fréquent de régler ses querelles à coups de pieds, de poings, de bâton. Connue dès son apparition sous le nom de *“savate”* qui en vieux français veut dire *“vieille chaussure”*

ou *“art de la savate”*, la discipline partie de la rue, des mauvais quartiers, va devenir en quelques décennies, vers 1850, le sport de l'aristocratie et passer vers 1900 au premier plan des sports français. Après une longue période de somnolence, la Savate boxe française va s'épanouir à nouveau et progresser d'années en années. Un homme qui pratique la savate est *“un tireur”* tandis qu'une femme est *“une tireuse”*.

### 50 tireurs et tireuses à Jarny

Alex Sémerdjian résume le plus simplement possible les règles de cette pratique singulière. *“C'est un sport de combat de percussion qui consiste, pour deux adversaires équipés de gants et de chaussons, à se porter des coups avec les poings et les pieds”*. Aujourd'hui en France, le cap symbolique des 50 000 licenciés est franchi et à Jarny, le président annonce *“une cinquantaine de tireurs et tireuses âgés de 11 à 55 ans”*. Compte tenu de la jeunesse du club, les Jarnysiens ne participent pas encore à des compétitions, mais à *“des confrontations interclub, en particulier avec Boulange. C'est ce qui permet à nos licenciés de se mesurer à d'autres pour évaluer leur niveau et progresser. Il appartient à chaque club d'organiser des passages de grades afin de mesurer la progression des tireurs et tireuses pour l'inscription à certaines*

*compétitions lorsqu'un niveau minimum est requis. Nous sommes dans cette démarche et bientôt nous serons prêts pour la compétition.”* Concernant les entraînements, Alex Sémerdjian se félicite tout d'abord *“des bonnes conditions dans lesquelles nos entraînements se déroulent, les lundi et mercredi de 19h à 21h, au lycée Jean Zay. Je remercie Monsieur le Proviseur qui met ses installations à notre disposition. Sans cela, ce serait très compliqué pour nous.”*

### Le physique et le moral

Pour ce qui est du programme proprement dit, le président-moniteur en détaille le sérieux. *“Tout entraînement du sportif vise à développer quatre qualités : la vitesse, l'endurance, la résistance, la puissance. À ces qualités, qui concernent tous les sportifs quelle que soit leur discipline, s'ajoute pour la Savate boxe française, la maîtrise des techniques propres à la discipline, que l'on peut rassembler sous deux grandes catégories : maîtrise des gestes, maîtrise des situations. La première catégorie s'appuie essentiellement sur le physique, la seconde sur le mental. L'ensemble (physique et mental) doit devenir réflexe”*.

Ce sport révèle des potentialités d'épanouissement de chacune et chacun, souvent ignorées.



**CONTACT : Pour tout renseignement et éventuellement une prise de contact, se reporter au site internet du club : [usjarnisavate.jimdo.com](http://usjarnisavate.jimdo.com)**

## Rythmes scolaires : un débat collectif suivi d'un vote



Depuis juin 2017, les communes ont la possibilité de rester à la semaine scolaire de 4 jours et demi ou bien de revenir à la semaine de 4 jours. Cette décision impactant le bien-être de l'ensemble des enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire à Jarny, la Municipalité a organisé une large concertation sur les rythmes scolaires entre novembre 2017 et janvier 2018.

Pour aboutir à une prise de décision collective, toutes les parties concernées ont été rencontrées : les associations culturelles, sportives et intervenant dans les activités périscolaires ainsi que la communauté éducative ont pu partager leurs analyses. Le 4 décembre, la Ville a invité tous les parents d'élèves à une rencontre en présence d'une chronobiologiste. Puis, un vote ouvert aux parents et enseignants a été organisé dans les écoles le 14 décembre de 15h30 à 18h30. Chacun a ainsi pu faire connaître sa préférence entre la semaine de 4 jours ou de 4 jours et demi. La communauté de communes Orne Lorraine Confluences a également été associée aux échanges puisqu'elle gère les temps d'activités périscolaires.

La réunion de restitution programmée le 25 janvier prochain a dû être annulée car celle-ci devait se tenir avant le conseil municipal où seront arrêtés les horaires scolaires de la rentrée 2018/2019. Or, celui-ci a dû être avancé car l'Etat a informé très tardivement les communes de la nécessité de statuer sur ce sujet avant le 1<sup>er</sup> février 2018.

Pour prendre leur décision sur les rythmes scolaires, les élus s'appuieront sur les résultats du vote des parents et des enseignants dont nous publions les résultats ci-contre.

	Pour 4 jours par semaine	Pour 4,5 jours par semaine
maternelle Langevin Wallon	58	10
élémentaire Langevin Wallon	61	15
maternelle Yvonne Imbert	19	11
élémentaire Saint-Exupéry	42	5
Jules Ferry maternelle et élémentaire	41	13
Marcel Pagnol maternelle et élémentaire	49	5
Pablo Picasso maternelle et élémentaire	50	6

Sur 385 votants : 83 % souhaitent le retour à la semaine de 4 jours contre 17 % le maintien de la semaine de 4 jours et demi.  
**Pour connaître le bilan de cette concertation sur les rythmes scolaires, consulter le site de la Ville [www.jarny.fr](http://www.jarny.fr).**

## LA VIE QUI VIENT, LA VIE QUI VA...

suite Jarny Mag 26

### NAISSANCES

AMARI Kaïs 27/09/2017 • BARATTO Maxime 25/09/2017 • BENCHERIF Nassim 04/10/2017 • BOURHOURFI Samy 06/10/2017 • COLNAT Nolhan 23/09/2017 • DICHE Maria 16/09/2017 • DUHOUX- GRAFF Olivia 20/09/2017 • FRANÇOIS LAMPARIELLO Enzo 07/10/2017 • PELLEGRINI Alessio 25/10/2017 • ADERNO Diego 20/11/2017 • MICHEL-AMADRY Tyrone 27/11/2017 • JEAN-LOUIS Anaé 04/12/2017 • GUEDDAR Ayman 10/12/2017

### BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

ZABÉE Tony 07/10/2017 • BRETON Mélyne 23/12/2017

### MARIAGES

PONTAROLO Damien et DAHLINGER Cécile 23/09/2017 • TOMCZAK Jonathan et RÉGIS-CONSTANT Sophia 23/09/2017 • VARDANYAN Haik et ABGARYAN Pertshuhi 18/11/2017 • BONVICINI Eric et ROUYER Dominique 02/12/2017 • BRETON Jean-Philippe et DUBUY Cindy 23/12/2017

### DÉCÈS

METZGER Christian 19/09/2017 • WASNIOWSKI Julien 28/09/2017 • BASTIEN Serge 30/09/2017 • CHRISTOPHE Georgette veuve GABENESCH 04/10/2017 • KOCH Marie veuve ALIX 06/10/2017 • BAZILE Michel 09/10/2017 • LÉONARD Jean 15/10/2017 • MAUCHAUFFÉ Yvonne veuve BOUGENEL 19/10/2017 • FORGET Fabrice 25/10/2017 - PERSON Jean 29/10/2017 • BARTHEL veuve PODLESNIK Lucienne 02/11/2017 • ZENNER Rémi 04/11/2017 • LANGIN Juliette veuve PIERRET 09/11/2017 • HENRY Michel 09/11/2017 • HOULLÉ Marcel 13/11/2017 • DEVAUX Claire veuve GEORGES 15/11/2017 • JAKIEMIEC Jean-Paul 16/11/2017 • MOREAU Claude 17/11/2017 • GUARATO Marcel 22/11/2017 • DEMETZ Chantal 29/11/2017 • WIELGUS Wanda veuve SEVERINI 29/11/2017 • BOISSOUT Stéphane 01/12/2017 • TRICHOT Guy 03/12/2017 • GERGOINE Yvette veuve COSSIN 06/12/2017 • GNEMMI Madeleine veuve SOKOLOWSKI 07/12/2017 • GRANDJEAN Jean-Marie 11/12/2017 • MULLER Lucette veuve MORLOT 12/12/2017



## SPECTACLES À VOIR À JARNY !

DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2017/2018

Les spectacles à voir à Jarny sont détaillés dans la plaquette culturelle 2017/2018, disponible en mairie de Jarny, dans de nombreux lieux publics de la Ville et dans les centres culturels des environs ainsi que sur la page d'accueil du site Internet de la Ville. Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif, pour la période de mi-janvier à fin mai 2018.

DATE	HEURE	SPECTACLE	LIEU	TARIF (en €)	PROGRAMMATION	+ D'INFOS (cf. plaquette)
11 & 12/01/18	20H30	Théâtre <i>La boue originelle</i>	Théâtre Maison d'Elsa	12/10/8	Cie du Jarnisy	P 18
14/01/18	15H	Christian Chenille <i>Concert de Nouvel An</i>	Salle Jean Lurçat	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	P 19
20/01/18	20H30	Théâtre <i>Barbe Bleue</i>	Salle Rachel Foglia	12/10/8	Cie du Jarnisy	P 20
27/01/18	20H30	Les Lauréats de la nouvelle chanson 1 <sup>ère</sup> soirée	Espace Gérard Philippe	10/8	CCOLC	P 21/22
10/02/18	20H30	Théâtre <i>Rue Molière</i>	Théâtre Maison d'Elsa	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	P 24
17/02/18	17H	Spectacle <i>Ballerina !</i>	Théâtre Maison d'Elsa	Gratuit	Médiathèque	P 25
18/02/18	15H	Spectacle <i>Le one medical show</i>	Espace Gérard Philippe	10/8	CCOLC	P 26
17/03/18	20H30	Théâtre <i>Le pas de Bême</i>	Théâtre Maison d'Elsa	12/10/8	Cie du Jarnisy	P 27
18/03/18	15H	Concert de la St Patrick	Salle Jean Lurçat	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	P 28
24/03/18	20H30	Les Lauréats de la nouvelle chanson 2 <sup>ème</sup> soirée	Espace Gérard Philippe	10/8	CCOLC	P 29/30
07/04/18	20H30	Spectacle <i>Pianissimo</i>	Espace Gérard Philippe	Gratuit	CCOLC	P 31
10/04/18	20H30	Théâtre <i>Une commune</i>	Théâtre Maison d'Elsa	12/10/8	Cie du Jarnisy	P 32
14/04/18	20H30	Film-débat <i>Etats Généraux Lorraine-Brèves rurales</i>	Espace Gérard Philippe	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	P 33
15/04/18	15H	Concert de Printemps	Salle Jean Lurçat	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	P 34
20/04/18	20H30	Lecture <i>A la queue leu leu</i>	Théâtre Maison d'Elsa	5/4	Cie du Jarnisy	P 8
21/04/18	17H	Spectacle <i>L'Odyssée de Moti</i>	Théâtre Maison d'Elsa	Gratuit	Médiathèque	P 35
15/05/18	20H30	Théâtre <i>I kiss you</i>	Théâtre Maison d'Elsa	11/8/5	Cie du Jarnisy	P 36
20/05/18	15H	Création chorégraphique	Théâtre Maison d'Elsa	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	P 37
26/05/18	20H30	Les Lauréats de la nouvelle chanson 3 <sup>ème</sup> soirée	Espace Gérard Philippe	10/8	CCOLC	P 39/40

# MÉDIATHÈQUE : PROGRAMMATION DE JANVIER À MAI 2018

## LE NUMÉRIQUE POUR LES ENFANTS : NOUVELLE FORMULE !

Après les expérimentations de l'automne du numérique, la médiathèque a pris en compte vos remarques et décidé de modifier les rendez-vous dédiés au numérique pour les enfants. Ils seront regroupés dans notre programme sous l'appellation "les ateliers numériques".

Toujours dans un esprit de découverte et d'échange, les enfants de 8 à 12 ans pourront s'initier à de nouvelles pratiques numériques : histoires interactives et jeux vidéo, mais également programmation,

électronique, informatique etc. Cette nouvelle périodicité favorisera la continuité et la diversité des animations proposées (voir programme ci-après).

**Nous vous rappelons que les animations de la médiathèque sont gratuites et ouvertes à tous. Les places étant limitées, il vous est demandé de réserver au 03 82 33 11 41 ou par mail à [mediatheque@jarny.fr](mailto:mediatheque@jarny.fr).**

## ANIMATIONS

**Mots doux et p'tits bouts : pour les tout-petits de 0 à 3 ans**

Mercredi 24 janvier à 10h et 16h30 • Vendredi 19 janvier à 10h • Mercredi 21 mars à 10h et 16h30 • Vendredi 30 mars à 10h • Vendredi 25 mai à 10h



**Spectacle "Le Voyage de l'escargot"**

Mercredi 16 mai à 10h30 et 16h  
par Julie André, conteuse

**La Fabrique à histoires : pour les petits de 2 à 4 ans**

Mercredi 4 avril à 14h30 et à 16h : **Atelier contes et arts plastiques** animé par Nathalie Zolkos sur le "Voyage". L'enfant devra être accompagné d'un parent.

**Il était une fois les contes... : pour les enfants de 4 à 7 ans**

Les mercredis à 15h et 16h : 7 février • 14 mars • 18 avril • 23 mai

**Les ateliers numériques : pour les 8 - 12 ans**

• Mercredi 10 janvier à 14h30 : **L'heure de l'e-stoire**, un voyage dans le grand froid grâce à un jeu mêlant aventure et contes d'Alaska  
• Samedi 24 mars à 14h30 : **Code média'**, à la découverte des robots Dash & Dot  
• Mercredi 11 avril à 14h30 : **Code média'**, en avant la musique avec Scratch et Makey-Makey  
• Samedi 19 mai à 14h30 : **Atelier numérique**

**Astronomie : pour les 9 à 12 ans**

Atelier animé par M. Sausse les samedis à 10h30 : 13 et 27 janvier • 10 et 24 février • 10 et 24 mars • 7 et 21 avril • 12 et 26 mai • 9 et 23 juin

**Mille feuilles gourmandes : rendez-vous pour les adultes**

Présentation de coups de cœur littéraires : Vendredi 16 février à 17h • Vendredi 20 avril à 17h



**A quoi on joue ? : tout public**

Présentation et démonstration de jeux de société : Samedi 20 janvier dès 14h (**Nuit de la lecture**) • Samedi 12 mai de 14h à 16h

## PROGRAMMATION CULTURELLE : LE VOYAGE

**La Nuit de la Lecture (2<sup>e</sup> édition) : samedi 20 janvier 2018**

**Ouverture exceptionnelle jusqu'à 20h30**

Au programme : **des spectacles (sur réservation)** à 16h : Le Castel-contes par Marie-Eve Thiry pour les tout-petits de 2 à 4 ans accompagnés d'un parent • à 18h : L'incroyable voyage du prince Décheu Sangpo, contes tibétains par Marie-Eve Thiry. Public familial à partir de 6 ans.

Pour tout public : A 14h : A quoi on joue ? Jeux de société en famille ou entre amis • A 15h et à 17h : Atelier "Pliage de livres" par Sylvie Lacaille. Sur inscription (durée 1h)



**Exposition photographique de Giovanni**

**Arria sur la Mongolie** • 19h30 : Présentation de l'exposition par M. Arria • Clôture par un verre de l'amitié

## EXPOSITIONS

**HALL MÉDIATHÈQUE, ENTRÉE LIBRE**

**Du 5 janvier au 3 février** : Exposition photographique "**Les derniers nomades de Mongolie**" de Giovanni Arria. **Samedi 20 janvier à 19h30** : Présentation de l'expo par M. Arria. • **Du 7 février au 10 mars** : Exposition de photographies "**Portraits d'Asie**" par Olivia Aubry. • **Du 14 mars au 14 avril** : Exposition de **cartes géographiques de Jean Morette**, Exposition "**Carnet de voyage à vélo**" du Parc naturel régional de Lorraine



**Samedi 17 mars à 15h** : Atelier "**Comment créer son carnet de voyage**" par l'illustratrice Claire Pelosato. A partir de 8 ans

**Du 15 mai au 15 juin** : Exposition "**La Terre est ma couleur**", éd. Rue du Monde, et quizz (en partenariat avec la Médiathèque Départementale des Vosges).

## SPECTACLES AU THÉÂTRE (SUR RÉSERVATION)

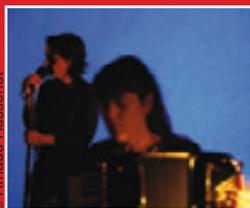
**Samedi 17 février à 17h** : **Ballerina ! Histoire de vie**, par Venera Battiato. Tout public dès 10 ans



**Samedi 21 avril à 17h** : **L'Odysée de Moti**, par la Cie Une Poignée d'Images. Tout public dès 3 ans

# ACTIONS CULTURELLES PROPOSÉES À L'ESPACE RACHEL FOGLIA

## Spectacle Barbe Bleue par la Cie du Jarnisy Samedi 20 janvier 2018 / 20h30 / salle socio-culturelle



© Arnaud Husseinot

Dans un temps improbable, un riche bourgeois maintes et maintes fois veuf se remarie avec une jeune femme noble mais pauvre. Musicienne comme ses précédentes épouses, celle-ci joue du luth. Un jour, prétextant un voyage, il lui laisse les clefs de la demeure, tout en lui interdisant formellement l'entrée

d'un certain cabinet. Elle désobéit, brave l'interdit de la loi patriarcale et s'initie à la connaissance, ici clef de la vie. Le texte de Sylvie Nève, "poème expansé, un pas à pas du conte de Perrault, en réécriture libre" est servi par un trio : une voix, Anne-Margrit Leclerc, et deux accordéons, Loris Binot et Emilie Škrijelj. **Réservation à la Cie du Jarnisy au 03 82 33 28 67**

## Concert du groupe QUADRA dimanche 25 février 2018 / 15h / salle socio-culturelle



Créé en 1996, le groupe constitué alors de quatre garçons a eu envie d'interpréter la chanson française à travers un florilège d'auteurs connus ou moins connus. L'Aznavour des débuts côtoie Sanseverino, Fatal Mambo, copine avec Thomas Fersen, Charles Trénet et Georges Brassens, voisine avec les Escrocs

ou Karpatt. Depuis l'automne 2014, la nouvelle formation est composée de : Laurette Felici - guitare, voix / Bernard Joyeux - guitare, voix / Pascal Ercole - piano, voix / Jean-Pierre Adami - voix. Leur curiosité et leur complicité se mêlent pour donner vie à une musique qui "swingue". Aimant jouer sur le décalé, ces QUADRA se retrouvent autour d'un unique but, interpréter des chansons empreintes de couleurs nouvelles. **Réservation au service culturel de la mairie au 03 82 20 67 24**

## Témoignages de femmes de mineurs samedi 10 mars 2018 / 15h / salle socio-culturelle



Lecture d'extraits du livre paru en 2007 "Témoignages de femmes de mineurs de fer de Valleroy" par Simone Forestat et des enfants de l'atelier du GRAC. En faisant appel à leur mémoire, ces femmes racontent leur quotidien dans la cité minière de Valleroy, leurs luttes auprès de leurs compagnons. Une tranche de vie à transmettre aux jeunes générations pour ne pas oublier. **Réservation auprès du service culturel de la mairie au 03 82 20 67 24**

## Exposition du Photo Ciné-Club des Cheminots du Jarnisy

samedi 21 et dimanche 22 avril  
2018 / de 13h à 18h /  
salle socio-culturelle



Entrée libre

## Exposition Fragments d'histoires de Véronique Filipetto

samedi 5 et dimanche 6 mai 2018 / de 14h à 18h30 / salle socio-culturelle



"Voyage dans la profondeur de la matière, plaisir intense et impulsif que concrétisent les traces, les traits, dégagant une émotion omniprésente permettant de voyager dans le merveilleux monde de l'abstraction ou de la semi-abstraction. Démarche mi délibérée mi spontanée... liberté d'improvisation, tout simplement. Et du coup, donner à la peinture une chance d'être vraie. Qu'elle fasse écho à un état d'esprit, à un état d'âme qui vise à la rendre authentique. Et vivre intensément les moments de bonheur de la création." **Entrée libre**

## Cirque, acrobatie No/More par la Cie Simon Carrot dimanche 27 mai 2018 / 18h / Espace Rachel Foglia, en extérieur

Qu'elle soit sociale, hiérarchique ou des valeurs, l'échelle est symboliquement au cœur de notre quotidien. Munis ici de simples échelles de bois, quatre acrobates élaborent des jeux de construction d'où émerge un théâtre de nos rapports de force. Ils montent, tombent et se relèvent, se propulsent ou s'effondrent, se piétinent ou s'entraident. Dans une chorégraphie acrobatique de corps et d'objets, ils dévoilent nos contradictions et font apparaître l'incidence de l'individu sur le groupe. Ils incarnent alors une petite société, comme la nôtre, où éclatent au grand jour les limites du "toujours plus".

**Entrée libre sur réservation auprès du centre culturel Pablo Picasso d'Homécourt au 03 82 22 27 12**



© Ian Grandjean

## DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU 23 AU 27 AVRIL



Chaque année depuis 2002, le stage de découverte instrumentale a lieu durant la première semaine des vacances de printemps à l'école municipale de musique de Jarny. Ouvert à tous, mais surtout aux non musiciens, il accueille en moyenne 40 stagiaires âgés de 5 à 14 ans. Chaque jour de la semaine, de 9h à 12h, les stagiaires ont une séance d'éveil auditif et rythmique de 30 mn et 4 séances de 30 mn de découverte d'un instrument de musique en petit groupe (3 ou 4) avec un professeur. Cela leur permet de voir, écouter, toucher, apprendre le fonctionnement, tester un ou plusieurs instruments et choisir ainsi celui qu'ils préfèrent parmi la trompette, le cor d'harmonie, le tuba, le trombone, le saxophone, la clarinette, la flûte traversière, la flûte à bec, la guitare, la guitare électrique, la mandoline, le violon, le violoncelle, le piano, la batterie ou la percussion. Suivant les années, ce stage se termine par un mini concert des professeurs ou par la venue d'un invité. L'école a accueilli, à titre d'exemple, un réparateur d'instruments à vent (bois et cuivres) qui a donné des explications sur son métier et fait une démonstration de son travail tout en donnant des conseils d'entretien.

# Créer et développer le lien social

**Par choix politique, la municipalité de Jarny a doté chacun des quartiers d'une salle commune, parce qu'il est essentiel d'entretenir un lien avec les membres de sa famille, ses voisins, ses amis ou collègues. Ces rencontres permettent de discuter, pratiquer une activité, organiser un repas, une soirée, ou tout autre évènement. Pour éclairer cette démarche, Jarny Mag a rencontré Mesdames Marielle De Souza, adjointe aux fêtes et cérémonies et Véronique Tourneur, adjointe à la culture et vie associative.**

**Sur quels équipements la municipalité s'appuie pour créer du lien social ?**

**Véronique Tourneur :** Sur ce que nous appelons "salles de quartier". Elles existent à Moulinelle, à la Gare et dans les lotissements. Depuis peu une quatrième structure a été inaugurée à Droitaumont et porte le nom de notre regrettée collègue Rachel Foglia. Elle a pour point commun avec les trois autres d'être à la disposition des habitants du quartier mais aussi de toute la commune.

**Marielle De Souza :** La nouvelle salle de quartier dispose d'une capacité d'accueil de 80 personnes pour une réunion et de 50 en configuration repas. Je veux souligner que tout est mis à la disposition des usagers de la salle (vaisselle, cuisine complète mais uniquement pour réchauffer les plats). Pour un particulier habitant Jarny, la location est

fixée (comme dans les trois autres salles) à 200 euros pour une durée qui s'étend du vendredi matin (état des lieux) au lundi matin pour la remise des clés et vaisselle faite. Pour les associations de la commune, le tarif est de 50 euros, mais la première location est gratuite. Enfin pour les personnes extérieures à la commune, le prix est fixé à 400 euros. Je crois pouvoir dire que ces tarifs constituent une offre unique dans la région. Ceci explique pourquoi il faut louer au moins 6 à 7 mois à l'avance, et les réservations sont gérées uniquement par le service Accueil de la commune.

**Ces précisions utiles concernent les conditions de location, mais la salle socio-culturelle Rachel Foglia à Droitaumont nourrit aussi des ambitions culturelles diverses.**

**Véronique Tourneur :** En effet, au-delà de sa vocation de salle de quartier, la municipalité souhaite y insuffler une vie culturelle. C'est ainsi que nous organiserons deux ou trois week-ends culturels par trimestre autour du théâtre, de la lecture, d'expositions photos et de peinture, des petits concerts intimistes etc... Tous les autres week-ends de même que les mois de juillet et août, restent à la disposition des Jarnysiens.

**Qui va décider de ce qui sera proposé à la salle Rachel Foglia ?**

**Véronique Tourneur :** C'est uniquement le service culturel de la commune qui formulera les projets, mais en tenant compte des propositions qui pourront lui être faites afin d'établir un calendrier aussi varié que possible. Je précise que pour la plupart, les actions projetées seront gratuites.

Nous voulons annoncer très vite les 6 actions

déjà programmées pour la période de janvier à juin 2018. (voir encadré). Tous les moyens de communication de la commune seront mis à contribution pour informer les habitants : flyer, Jarny Mag, panneau lumineux et site internet, plaquette culturelle (à partir de septembre) et bien évidemment le Républicain Lorrain.

**Rachel Foglia était photographe, elle aimait organiser les manifestations culturelles les plus diverses et notamment les expositions. C'est un peu pour cette fonction multiple que la salle qui porte son nom a été conçue ?**

**Véronique Tourneur :** C'est très précisément ce qui a présidé à la définition de la fonction culturelle de cette salle. C'est un plus, surtout pour les expos car le lieu a été étudié et conçu à cette fin. Mais elle n'est pas une salle de spectacle et n'a pas vocation à le devenir. Nous avons déjà la salle Jean Lurçat, le magnifique théâtre de la Maison d'Elsa et l'Espace Gérard Philipe.

**Avec cette 4<sup>ème</sup> salle, la commune dispose-t-elle d'une offre suffisante pour les besoins des Jarnysiens ?**

**Marielle De Souza :** Le maillage de nos structures sur le territoire de la commune permet une réelle proximité des habitants avec l'une ou l'autre des salles. A compter de ce mois, pour la salle de Droitaumont, un règlement intérieur, c'est-à-dire les droits et devoirs des usagers sera remis à chacun d'eux, sous la forme d'une fiche claire et précise.

## ACTIONS CULTURELLES DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2018

**20/01 :** Spectacle Barbe Bleue par la Cie du Jarnisy • **25/02 :** Concert du groupe QUADRA • **10/03 :** Lecture d'extraits du livre "Témoignages de femmes de mineurs de Valleroy" par Simone Forestat • **21 et 22/04 :** Expo photos par le Photo Ciné-Club des Cheminots du Jarnisy • **5 et 6/05 :** Expo peintures de Véronique Filipetto • **27/05 :** Spectacle No/More par la Cie Simon Carrot – décentralisation du centre culturel Pablo Picasso. (voir détail ci-contre)



# ÇA C'EST PASSÉ À JARNY



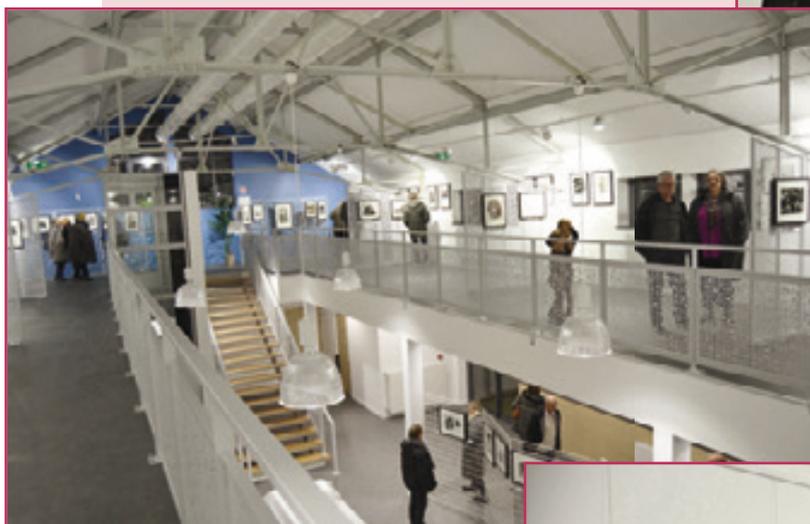
## Gôûter dansant des retraités

Plus de 200 personnes ont assisté au Gôûter dansant offert aux retraités jarnysiens par la Municipalité le 22 octobre 2017 à la salle Jean Lurçat. Encore un bel après-midi convivial au rythme de l'orchestre Angelo Orchestra !

## **La collection des œuvres photographiques de la Ville présentée dans son intégralité**



Entre 1984 et 1992, la Ville de Jarny a exposé les plus grands noms de la photographie aux cimaises de l'Espace Gérard Philipe, à l'initiative des photographes jarnysiens Danièle Marcon et Gilles Togneri. Leur volonté était de varier les genres, mélanger les photographes célèbres et les amateurs, toujours avec la même exigence de qualité.



De cette grande époque, 126 clichés exceptionnels étaient conservés dans de simples boîtes. Or, la qualité et la valeur des images nécessitaient un archivage de qualité et un encadrement individuel afin de les protéger parfaitement. Les images devaient être répertoriées pour pouvoir être consultées dans leur ensemble avec un référencement le plus complet possible. Préalable à l'exposition, tout un travail de numérisation, de conservation et de valorisation des œuvres de la collection s'est avéré nécessaire.

C'est pourquoi du 24 au 26 novembre derniers, la Municipalité et le personnel ont été si heureux et émus de présenter enfin cette collection rare et précieuse dans la salle Rachel Foglia, récemment inaugurée, spécialement adaptée aux expositions et dédiée à Rachel, elle-même photographe de talent.



265 personnes sont venues voir l'exposition, du Jarnisy bien sûr, mais aussi de Nancy, Metz, Thionville, Longwy, région parisienne... Amateurs ou professionnels, ils ont été nombreux à remercier la Municipalité pour ce très beau cadeau artistique. Avec cette remarquable exposition, la Ville de Jarny prouve une fois de plus son attachement profond à l'art et à la culture mais aussi à la sauvegarde de son patrimoine.

## Fêtes d'hiver 2017

### Samedi 2 décembre

Le marché de Noël s'est tenu tout au long de la journée du samedi 2 décembre au square Toussaint, proposant ses jouets en bois, ses cadeaux pour Noël, son manège gratuit, ses douceurs et spécialités de fin d'année... sous le regard bienveillant du Père Noël et de mascottes dès 10 heures. Après l'arrivée de Saint-Nicolas à 15 heures et sa traditionnelle distribution de bonbons, l'animation s'est poursuivie avec le Jazz Band Pingouins et son interprétation des grands standards de Noël.



### Dimanche 3 décembre

La bourse aux jouets a ouvert ses portes dès 11 heures le dimanche 3 décembre à la salle Jean Lurçat. 70 exposants étaient présents jusqu'à 18 heures pour le plus grand plaisir des visiteurs, venus très nombreux, attirés par une surprise de taille !



### FUSION FORCÉE ET COURAGE POLITIQUE !

La nouvelle intercommunalité, dénommée Orne Lorraine Confluences, s'est mise en place en janvier 2017, et rassemble les trois communautés de communes suivantes : la Communauté de Communes du Jarnisy, la Communauté de Communes du Pays de Briey et la Communauté de Communes du Pays de l'Orne.

Dans un article de la tribune libre de la fin du premier semestre de l'année 2016, nous attirions votre attention sur les risques engendrés par une fusion forcée et notamment sur ses incidences économiques et financières. En effet, le Préfet de Meurthe-et-Moselle et ce dès la fin de l'année 2015 présentait sa carte de l'intercommunalité établie conformément à la loi NOTRÉ (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Le représentant de l'Etat dans le Département proposait la fusion des trois intercommunalités mentionnées ci-dessus. Cette proposition a été soumise à l'approbation des conseils municipaux et des différentes structures intercommunales rayonnant sur le territoire. Il convient de le rappeler car le résultat était sans appel : les collectivités ont rejeté très largement cette fusion des intercommunalités et représentent à elles seules 86 % de la population concernée.

Comme nous le présentions en 2016 et ce malgré notre mobilisation, ces décisions locales largement majoritaires n'ont pas été entendues par le Préfet et par la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale). La CDCI a donné raison au schéma développé par les services de l'Etat sans tenir compte de l'expression des élus locaux et des amendements proposés. Pour rappel, la CDCI est composée d'élus locaux représentant les différents mouvements politiques de notre pays notamment le Parti Socialiste, l'UDI et les Républicains. Cette information a toute son importance sachant que sur notre ville, les groupes politiques d'opposition qui se réclament de ces partis n'ont à aucun moment bougé le petit doigt pour agir auprès de leurs représentants siégeant à la CDCI.

Seuls les élus du groupe "*communistes et républicains*" ont voté contre la fusion et ont proposé des amendements qui malheureusement n'ont pas été pris en compte. Il est important que chacun prenne ses responsabilités et assume ses choix et surtout son appartenance politique. Il est toujours plus facile de critiquer après coup sans s'être donné la peine d'agir au préalable !

**Hervé BARBIER pour les groupes  
"*communistes et républicains*" et "*société civile*"**

### UN ESPACE PARTAGÉ ET SÉCURISÉ

C'était inscrit dans notre programme électoral en 2014. La promesse est désormais tenue !

Par cette réalisation, la commune de JARNY continue de promouvoir l'écomobilité et le développement durable. La municipalité poursuit la déclinaison des actions de la nouvelle charte de l'agenda 21.

La fête de la nature qui s'est déroulée en septembre dernier a été l'occasion de mettre en avant l'écomobilité au travers de différentes activités ludiques proposées gratuitement au public. C'était aussi l'occasion de célébrer les 200 ans du vélo.

Au moment où les déplacements représentent une charge croissante sur les ménages, où la pollution atmosphérique est une problématique prégnante, où la manière de nous déplacer a un impact sur la santé, la ville s'est engagée à promouvoir la circulation douce avec notamment l'utilisation du vélo dans la cité.

Bon nombre de ménages n'a pas de véhicule, il est

donc important que ces personnes ne soient pas discriminées et puissent bénéficier d'alternative.

Le marquage au sol des itinéraires pour les cyclistes a été réalisé cet été sur plusieurs kilomètres de voirie communale, permettant ainsi de sécuriser la circulation des vélos et de leur conducteur via des chemins conseillés. Ces pictogrammes au sol assurent une meilleure lisibilité des adeptes du vélo et de leurs amis automobile avec un haut niveau de sécurité et de confort.

Ces itinéraires permettent notamment de desservir plusieurs lieux publics : aquapôle, médiathèque ou bien encore le lycée mais également de relier un quartier à l'autre. Ils seront prochainement complétés par un traçage, des panneaux de signalisation ainsi que des range-vélos.

Allez tous à vos vélos ! Changeons nos habitudes de déplacement, adoptons des modes plus doux et Améliorons ensemble notre cadre de vie.

**Catherine GUILLON et Denis WEY  
Groupe des Verts "*Jarny unir les volontés*"**

# OPPOSITION

## AUGMENTATION DE L'IMPÔT EN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Comme vous avez pu le voir sur votre taxe foncière et taxe d'habitation, une augmentation de l'impôt a eu lieu concernant la colonne intercommunale. Cette augmentation sera de 600 % pour la prochaine décennie en espérant que nous ne subissions pas de nouvelle augmentation de l'impôt.

La politique zanardienne a fait un choix "augmenter l'impôt ménage".

Aucune envergure économique n'est envisagée à ce jour, ce sont toujours les mêmes qui paient... ceux qui se Lèvent Tôt.

**Pierre DÉCLÈS pour "Jarny en Action"**

## À JARNY, LA POLITIQUE À LA PAPA A LA VIE DURE

Daniel Lagoutte dans son ouvrage "Enseigner les arts visuels" rappelle que "Tout individu a besoin de manifester son existence en marquant le monde de son empreinte." Soit.

Mais inéluctablement quand le politique est guidé par un ego trop fort, il s'attache avant tout à vouloir briller, être reconnu, admiré, adulé, satisfaire à une image ou un standard et provoquer l'admiration du plus grand nombre.

Et c'est ainsi qu'au travers de la fierté exacerbée, la confiance à outrance, l'absence de doute et de remise en cause, que L'ÉGO DEVIENT LE PREMIER DESTRUCTEUR DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

**Dominique BISIAUX, élu indépendant**

## NON AU RETOUR DU JOUR DE CARENCE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Tout d'abord, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2018 !

À l'heure où nous écrivons ces lignes (novembre 2017), les députés viennent de rétablir le jour de carence dans la fonction publique. Mis en place en janvier 2012 sous le mandat de Nicolas Sarkozy, il avait été supprimé en 2014 par François Hollande (son "instauration n'ayant pas eu les effets escomptés ni permis de réduire significativement l'absentéisme").

Rappelons que lorsque le jour de carence est appliqué, le premier jour d'arrêt maladie n'est pas rémunéré. Dans le privé, la carence est de trois jours, mais dans les faits, pour plus de 70 % des salariés, l'entreprise compense l'absence de prise en charge par la Sécurité sociale.

Une étude de l'Insee, publiée le 10 novembre dernier, vient infirmer une idée reçue selon laquelle en supprimant l'indemnisation du premier jour d'arrêt maladie, on réduirait leur nombre. En effet, si "les absences pour raison de

santé de deux jours ont fortement diminué avec le jour de carence", les arrêts pour raison de santé d'une semaine à trois mois ont augmenté fortement (de 25 %) avec la carence.

Ainsi, en 2012 et 2013, le rétablissement du jour de carence n'a pas fait baisser l'absentéisme global des fonctionnaires. Celui-ci est toujours nettement plus élevé dans le privé que dans la fonction publique (2,91 % des fonctionnaires, contre 3,68 % des salariés du privé).

Ce choix de retour du jour de carence, qu'Emmanuel Macron avait pourtant combattu à l'époque, se fait non seulement au détriment du progrès social (les premières victimes sont les agents de la fonction publique, leur réputation, leur intégrité et leur santé) mais il est aussi totalement inefficace voire contreproductif !

**Céline HENQUINET et Dominique COLNAT**  
Groupe socialiste "Jarny agir ensemble"

## CO-CONSTRUIRE AVEC LE GOUVERNEMENT MACRON-PHILIPPE ?

Le 17 juillet, lors de la première conférence nationale des territoires, un "accord de méthode" était conclu entre l'État et les collectivités territoriales, fondé sur le principe de "co-construction" par lequel "Les associations nationales représentatives des collectivités territoriales s'engagent à participer activement à cette concertation et à la relayer dans leurs territoires respectifs" à travers un "diagnostic partagé".

Il s'agira de "consolider les grands équilibres de la loi NOTRe", bref de poursuivre les fusions de communes et d'intercommunalités. Il faudra aussi mettre en œuvre un "objectif partagé de maîtrise des dépenses publiques et de redressement des comptes publics". En langage plus clair, il faudra appliquer les critères des traités de l'Union européenne (les 3 %), choisir les coupes budgétaires, etc.

"Co-construction", "diagnostic partagé", "accord de méthode" : ce sont les termes utilisés par le gouvernement pour faire passer ses ordonnances démantelant le Code du travail au long des 48 réunions organisées l'été dernier

avec toutes les organisations syndicales. On connaît le résultat.

Le 24 novembre, le président de la République déclarait devant le congrès de l'association des maires qu'il avait besoin d'eux pour pouvoir réformer.

Alors les associations d'élus pourraient-elles prétendre s'opposer à la politique du gouvernement en participant à sa "co-construction" ? Est-il possible de respecter le mandat et les intérêts de la population en se soumettant par avance aux impératifs de l'Union européenne à l'origine de tous les désastres de ces dernières années ? Le premier acte de résistance ne consiste-t-il pas à refuser de participer à cette "co-construction" et donc aux conférences territoriales prévues à tous les niveaux ?

**Christian MINARY,**  
élu "Unité et résistance, contre les plans d'austérité  
du gouvernement et de l'Union européenne"  
chrisminary54@orange.fr



# BUDGET PARTICIPATIF

# 2018

# VOTEZ

DU 5 FÉVRIER  
AU 3 MARS

2018

POUR

# LES PROJETS

DE

# VOTRE QUARTIER



## OÙ VOTER

- ACCUEIL DE LA MAIRIE
- [WWW.JARNY.FR](http://WWW.JARNY.FR)
- ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES QUARTIERS

